



## Assemblée générale

Distr.: Générale  
12 septembre 2007

Français  
Original: Anglais

---

### Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

## **Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence: programme pour la période 2007-2009 et plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009**

### **Rapport du Secrétariat**

1. Dans sa résolution 61/110 du 14 décembre 2006, l'Assemblée générale a décidé d'établir un programme du système des Nations Unies, pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès universel à tous les types d'informations et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes, qui serait une voie d'accès aux informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes, servirait de trait d'union entre la communauté de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale et faciliterait la création de capacités et le renforcement des institutions, notamment dans les pays en développement. Dans la même résolution, l'Assemblée a décidé que le programme serait nommé "Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (SPIDER)".
2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tendant à ce que les activités du programme soient menées dans le cadre d'exécution proposé présenté au Comité (A/AC.105/873, annexe III).
3. Le cadre d'exécution proposé précisait lequel parmi les bureaux de SPIDER assumerait la direction et la responsabilité de chaque catégorie d'activités spécifiques. Ainsi, le bureau de Beijing serait chargé de la sensibilisation (activité 3); des profils régionaux et de pays (activité 5); de l'appui aux activités nationales (activité 9) et de l'appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques nationales (activité 10). Le bureau de Bonn serait chargé de la compilation systématique des informations pertinentes (activité 1); de



la garantie de l'accessibilité des informations pertinentes et de leur diffusion aux utilisateurs finals 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (activité 2); de la création de communautés de praticiens (activité 6); de la gestion et du transfert des connaissances (activité 7) et de la plate-forme favorisant les alliances (activité 8). Le personnel basé à Vienne serait chargé des activités de promotion (activité 4) et de l'appui au renforcement des capacités (activité 11).

4. S'inspirant du cadre d'exécution proposé, le Bureau des affaires spatiales a soumis pour examen au Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-quatrième session, un projet de programme SPIDER pour la période 2007-2009. Le Sous-Comité a ensuite approuvé le programme proposé, tel qu'amendé, par le Comité à sa cinquantième session<sup>1</sup>.

5. En réponse à la demande formulée par le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, le Bureau a élaboré un plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009, qui a été examiné par le Comité à sa cinquantième session et qui tenait compte des promesses d'engagement reçues pour cet exercice et mettait à profit les possibilités qu'offre le réseau des bureaux d'appui régionaux (A/AC.105/890, par. 137 d)). Le Comité a approuvé le plan de travail de SPIDER pour l'exercice biennal 2008-2009, tel qu'amendé, et décidé qu'il devait être traduit dans toutes les langues officielles de l'ONU<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 20* (A/62/20), par. 144.

<sup>2</sup> *Ibid.*, par. 149.

## Annexe I

### **Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence: programme pour la période 2007-2009**

Exposé de la mission: s'employer à garantir que tous les pays ont accès à toutes les données spatiales destinées à appuyer la totalité du cycle de gestion des catastrophes et les exploitent

#### **A. Un point d'accès aux données spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes**

**Activité 1. Compilation systématique des informations pertinentes:** définir et mettre en œuvre une stratégie à l'échelle du programme pour s'assurer que toutes les informations pertinentes sont recensées et compilées en permanence, y compris celles concernant les initiatives en cours et prévues, les études de cas et les meilleures pratiques, les données archivées en vue d'études sur les catastrophes et de possibilités de renforcement des capacités (activité devant être menée en coordination étroite et de manière intégrée avec l'ensemble des autres activités pertinentes)

Objectifs (Bonn):

- Élaborer une stratégie pour recenser les informations pertinentes, y compris celles concernant les initiatives nationales, régionales et internationales en cours et prévues; les études de cas et les meilleures pratiques; les données archivées disponibles pour les études sur les catastrophes et les interventions d'urgence; les activités de promotion correspondantes et les possibilités de renforcement des capacités; les liens vers tous les sites Web pertinents; et les liens vers le réseau des bureaux d'appui régionaux;
- Répertorier les sources d'informations et de données et indiquer comment ces informations seront recueillies et à quelle fréquence;
- Concevoir le modèle du portail de connaissances qui stockera les données rassemblées (activité devant être menée en étroite coordination avec l'ensemble des autres activités pertinentes);
- Élaborer un cadre opérationnel pour diffuser les informations (activité devant être menée en étroite coordination avec l'activité 2);
- Incorporer les informations rassemblées dans la base de données au moyen du système de gestion des contenus du portail de connaissances (voir activité 2 ci-dessous);
- Acquérir des ouvrages et d'autres types de publications destinés au personnel chargé du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (SPIDER).

**Activité 2. Garantir l'accessibilité des informations pertinentes et leur diffusion à tous les utilisateurs finals intéressés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7:** concevoir et mettre en place un portail de connaissances, qui assurera un large accès à toutes les informations pertinentes; inclut la conception et la mise en place d'un système de gestion de la base de données; la mise à disposition d'une permanence téléphonique accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; la rédaction de bulletins électroniques périodiques et la diffusion d'informations par le biais de groupes de discussion

Objectifs (Bonn):

- Rendre disponibles les informations compilées dans le cadre de l'activité précédente sur un portail de connaissances et les diffuser par le biais de bulletins électroniques et de groupes de discussion et mettre en place une permanence téléphonique pour traiter les questions et les demandes d'informations spécifiques pour lesquelles les ressources disponibles sur le portail de connaissances ne suffisent pas;
- En vue de la mise en place du portail de connaissances, gérer et administrer une plate-forme de communication et une infrastructure informatique couvrant l'ensemble des besoins de SPIDER en matière d'informatique et de communication et, après le déploiement de chaque progiciel ou l'ajout d'un nouveau composant, assurer la reconfiguration, la maintenance et l'adaptation du portail de connaissances pour offrir des services fiables à tous les partenaires;
- *Phase de conception technique:* élaborer un modèle conceptuel pour l'élaboration et la mise en œuvre du portail de connaissances; envisager de faire appel à des consultants, solution pouvant être rentable pour élaborer et mettre en œuvre le portail, qui devrait aussi appuyer les activités de sensibilisation, en offrant notamment un module d'apprentissage et de formation en ligne pour le renforcement des capacités des centres de liaison nationaux;
- *Conception:* concevoir une base de données capable de stocker les informations rassemblées dans le cadre de l'activité 1; étudier les différentes options pour la mise en place d'un système de gestion de base de données approprié et déterminer celle à mettre en œuvre; sélectionner un cadre des applications Web, notamment pour le portail de connaissances et le système de gestion de base de données; définir les spécifications matérielles pour le portail de connaissances et le système de gestion de base de données; élaborer une interface utilisateur d'emploi facile pour accéder au contenu de la base de données; concevoir des fonctions d'information et de communication pour le portail, telles que des groupes de discussion, des bulletins électroniques, des fils d'information de type RSS (Real Simple Syndication); et élaborer l'appel d'offres pour les parties du système qui seront sous-traitées;
- *Mise en œuvre:* acquérir le matériel; mettre en place et tester les composants (voir phase de conception) en réalisant notamment les bêta tests ainsi que les contrôles d'assurance qualité et qualité; et gérer les consultants externes selon les besoins;

- *Procéder à la configuration de base du portail de connaissances*: mettre en place les serveurs Web, les serveurs de bases de données et les serveurs d'applications; installer, configurer et valider les logiciels, en réalisant notamment des contrôles assurance qualité et qualité; intégrer et adapter des composants additionnels; configurer les flux de travail; et communiquer avec les développeurs de logiciels;
- Définir un plan et mettre en place une permanence téléphonique devant être accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7;
- *Maintenance*: intégrer de nouveaux fournisseurs de contenus et de données; gérer les utilisateurs et sauvegarder les données; recenser les autres besoins des utilisateurs; définir les composants à ajouter au portail pour proposer de nouveaux modules d'information; installer ces modules; et gérer les sous-traitants et les consultants externes;
- *Formation et documentation*: former les fournisseurs de contenus et de données; et documentation des systèmes.

**Activité 3. Sensibilisation:** préparer et mettre sur pied des campagnes de sensibilisation initiales et de suivi, centrées sur certains groupes d'intérêt tels que les associations de protection civile, les organismes de financement, les écoliers, les médias, les organisations gouvernementales et non gouvernementales; et faire participer les principaux partenaires, en particulier les centres de liaison nationaux et les organismes menant des interventions humanitaires et d'urgence, notamment les utilisateurs à Genève

Objectifs (Beijing):

- Élaborer une stratégie de sensibilisation centrée sur des campagnes de sensibilisation, qui devrait déterminer les groupes cibles, donner des instructions en vue de la préparation du matériel de campagne, recenser les principaux partenaires et fournir des instructions pour les faire participer aux campagnes, en particulier les centres nationaux de liaison, et mettre en place des réseaux de distribution;
- Mener les campagnes de sensibilisation prévues dans la stratégie de sensibilisation; produire des publications, des visuels et des matériels pédagogiques adaptés; veiller à la large diffusion du matériel de campagne et consigner l'expérience acquise;
- Rendre disponibles sur le portail de connaissances (activité 2) des informations spécifiques liées aux activités de sensibilisation, notamment un module de formation en ligne pour renforcer les capacités des centres nationaux de liaison et une base de données sur l'éducation relative à la gestion des catastrophes.

**Activité 4. Activités de promotion:** organiser des activités de promotion; inviter des spécialistes à participer activement aux conférences et réunions organisées sur ce thème; et encourager la tenue de séminaires et ateliers régionaux et internationaux

Objectifs (Vienne):

- Sur la base des stratégies élaborées pour les activités 1 et 6 et en étroite coordination avec l'ensemble des activités du programme, élaborer un cadre et un plan de mise en œuvre pour les activités de promotion. Ce document devrait comporter quatre volets: a) organisation d'ateliers de promotion et de sensibilisation et de programmes de formation dans toutes les régions et en concertation avec les organismes humanitaires, notamment les utilisateurs à Genève; b) participation aux conférences, réunions et ateliers d'orientation stratégique et techniques organisés au niveau international sur ce thème, en mettant à leur disposition des intervenants et du matériel de sensibilisation; c) fourniture d'un soutien pour permettre aux spécialistes de la gestion des catastrophes sur le terrain de participer aux séminaires et ateliers techniques régionaux et internationaux organisés par le personnel chargé de SPIDER et par d'autres acteurs; d) importance de répercuter les recommandations et les réactions des participants à ces activités vers les responsables des activités SPIDER, en particulier des stratégies élaborées dans le cadre des activités 1 et 6;
- Les ateliers ci-après constitueront l'essentiel des activités organisées chaque année par SPIDER dans le domaine de la sensibilisation: a) les ateliers internationaux SPIDER destinés à rassembler des experts et des praticiens pour améliorer la coordination horizontale; et b) les ateliers régionaux portant sur des thèmes donnés, sur des questions spécifiques à SPIDER et sur le renforcement de la coordination verticale.

**Activité 5. Profils régionaux et de pays:** appuyer l'élaboration et la compilation d'informations sur les risques par type de catastrophe (profils de pays); appuyer la réalisation d'études régionales et sous-régionales de vulnérabilité en mettant en œuvre de plus en plus dans ces études des solutions faisant appel aux techniques spatiales et, dans la mesure du possible et dans le cadre de l'activité 9, aider les centres nationaux de liaison à réaliser des études de vulnérabilité (activité devant être menée en étroite coordination avec les activités menées par la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et par les bureaux de pays du PNUD.

Objectifs (Beijing):

- Il conviendrait de mettre au point et d'appliquer une stratégie qui contribuera à l'élaboration et à la compilation d'informations sur les risques par type de catastrophe (profils de pays) et qui favorisera la réalisation d'études régionales et sous-régionales de vulnérabilité en mettant en œuvre de plus en plus des solutions faisant appel aux techniques spatiales. Cette stratégie prendra en compte la nécessité de collaborer avec les centres nationaux de liaison pour réaliser les études nationales de vulnérabilité. Les profils de pays seront établis sous la forme d'une matrice structurant l'information en fonction du type de catastrophe et du degré de vulnérabilité aux catastrophes d'une région géographique donnée;
- Il conviendrait de concevoir, développer et tenir à jour une base de données qui contiendra toutes les informations relatives aux contacts du réseau de praticiens et du réseau des bureaux d'appui régionaux et les mettra à leur disposition. La base de données sera accessible à toutes les personnes

travaillant pour SPIDER et elle contiendra des informations sur le travail en réseau et les contacts de chaque personne figurant dans la base de données;

- Le réseau de praticiens sera constitué des utilisateurs finals et des praticiens reconnus comme portant un intérêt aux objectifs de SPIDER qui sont désireux de collaborer à la mise en œuvre des activités. Les informations sur les contacts des utilisateurs finals et des praticiens qui acceptent de partager ce genre d'informations seront affichées sur le portail de connaissances;
- Le réseau de bureaux d'appui régionaux comprendra toutes les institutions qui ont accepté de participer et de contribuer aux activités de SPIDER en fournissant des contributions financières, des ressources humaines, des données satellites, des moyens de renforcement des capacités au niveau régional et d'autres formes de contributions en nature.

## **B. Un trait d'union entre les responsables de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale**

**Activité 6. Création de communautés de praticiens:** appuyer les communautés de praticiens existantes et contribuer à la création de nouvelles communautés en rapprochant la communauté spatiale et les responsables de la gestion des catastrophes (activité devant mettre à profit les travaux actuellement menés par le secrétariat du Groupe de travail sur l'observation de la Terre (GEO) pour mettre en œuvre le plan de travail décennal du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS))

Objectifs (Bonn):

- Dresser et tenir à jour un inventaire des communautés de praticiens existantes et prévues qui ont la capacité de rapprocher la communauté spatiale et les responsables de la gestion des catastrophes;
- Élaborer et utiliser un document de réflexion définissant une stratégie pour le programme qui favorisera le regroupement et la création de communautés de praticiens et qui précisera le soutien devant être apporté à ces communautés et indiquera aux organisations nationales compétentes comment appuyer les communautés de praticiens dans leurs pays respectifs.

**Activité 7. Gestion et transfert des connaissances:** élaborer un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances et mettre en œuvre des activités spéciales qui contribueront au transfert des connaissances (études de cas, meilleures pratiques, définition des besoins des utilisateurs), en associant les participants au réseau établi de praticiens à la compilation de cette base de connaissances

Objectifs (Bonn):

- Élaborer un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances et mettre en œuvre des activités spécifiques qui contribueront au transfert des connaissances (études de cas, meilleures pratiques, définition des besoins des utilisateurs); concevoir ce cadre de manière à ce qu'il serve principalement à repérer et rassembler les connaissances, le savoir-faire, les

compétences spécialisées et les meilleures pratiques, en particulier à réunir ces ressources pour les mettre à la disposition de tous les utilisateurs finals; concevoir une base de données qui permettra également de préciser les besoins des utilisateurs et de définir les meilleures pratiques; gérer et transférer les connaissances pendant la mise en place de la base de données et faire participer le réseau de praticiens et les communautés de praticiens établis à ce processus;

- Prévoir des activités telles que la définition et la mise en œuvre de projets par le biais des centres de liaison nationaux dans le cadre de l'activité 9 avec le réseau des bureaux d'appui régionaux et d'autres partenaires et projets compétents comme le Center for Satellite Based Crisis Information de l'Agence aérospatiale allemande, les Services mondiaux de cartographie humanitaire (RESPOND) et le programme pour les applications satellites opérationnelles (UNOSAT); et prévoir également le développement d'un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances qui répondra aux besoins des responsables des interventions humanitaires et d'urgence, notamment les utilisateurs à Genève;
- Publier sur support papier des études de cas et des pratiques exemplaires en vue de leur diffusion dans les pays en développement.

**Activité 8. Plate-forme favorisant les alliances:** veiller à l'harmonisation des diverses initiatives qui contribuent à aider les pays en développement à avoir accès aux techniques spatiales et à les utiliser aux fins de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques, autrement dit à la coordination horizontale; élaborer des instructions générales pour aider les centres nationaux de liaison à mettre en œuvre une stratégie de coordination verticale et veiller à la participation de SPIDER aux forums appropriés et à la coordination de ses activités avec les programmes concernés, notamment le Groupe d'observation de la Terre, la Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des risques, y compris le Groupe consultatif en matière de planification des politiques et d'alerte précoce, la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes<sup>3</sup>, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également connue sous le nom de Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") et d'autres activités pertinentes.

Objectifs (Bonn):

- SPIDER contribuera à la coordination des efforts en veillant à l'harmonisation des initiatives qui aident les pays en développement à avoir accès aux techniques spatiales et à les utiliser aux fins de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques (coordination horizontale). SPIDER collaborera et contribuera aux initiatives internationales et régionales en cours ou prévues, facilitant directement leur mise en œuvre en

---

<sup>3</sup> A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I<sup>er</sup>, résolution 2.



améliorant la coordination entre l'ensemble des initiatives du système des Nations Unies menant des interventions humanitaires et d'urgence, ainsi que dans la réduction des risques et la gestion des catastrophes;

- Pour mettre à profit les initiatives existantes mentionnées ci-dessus, les institutions nationales doivent travailler de manière coordonnée (coordination verticale). SPIDER rédigera et diffusera un guide pour la coordination verticale que les centres de liaison nationaux et les autres institutions nationales intéressées pourraient utiliser (dans le cadre de l'activité 9) et qui améliorera la coordination et le degré d'interaction entre les autorités nationales compétentes, les institutions scientifiques, les organisations mettant en œuvre et proposant des solutions faisant appel aux techniques spatiales, les acteurs en matière d'aide humanitaire, d'environnement et de protection civile et la communauté spatiale, favorisant ainsi les synergies et évitant un gaspillage d'énergie du fait des chevauchements d'activités;
- Un cadre de coordination horizontale devrait être défini et mis en œuvre. Les initiatives internationales et régionales concernées qui pourraient collaborer et coordonner leurs activités devraient être identifiées. Les représentants de ces initiatives devraient être invités à participer chaque année à un atelier international;
- Un cadre de coordination avec l'ensemble des initiatives du système des Nations Unies devrait être défini et mis en œuvre. Il conviendrait de proposer un cadre pour la coordination avec l'UE et d'autres organisations internationales compétentes. Il faudrait promouvoir la tenue d'une réunion annuelle des organismes des Nations Unies, des instances de l'UE et d'autres organisations internationales compétentes;
- Recueillir des informations sur les besoins des utilisateurs finals de manière à contribuer au GEOSS et à favoriser la mise en place d'une "communauté virtuelle" pour la gestion des catastrophes.

### **C. Facilitateur du renforcement des capacités et du renforcement institutionnel**

**Activité 9. Appui aux activités nationales:** Appui à la mise en œuvre des activités et des projets de réduction des risques et d'intervention d'urgence définis en concertation avec les centres nationaux de liaison désignés (activité devant être menée en coordination étroite avec les activités de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et par les bureaux de pays du PNUD)

Objectifs (Beijing):

- Collaborer avec les États membres pour s'assurer qu'ils désignent les centres nationaux de liaison; tenir à jour la liste des centres nationaux de liaison désignés et intégrer ces informations dans la base de données sur les contacts;
- Organiser des missions techniques consultatives pour rencontrer les membres des centres nationaux de liaison et les représentants des

institutions compétentes et examiner les besoins en formation et le renforcement des mécanismes institutionnels pendant ces missions techniques consultatives;

- Contribuer à l'élaboration de plans d'action nationaux avec les centres nationaux de liaison, en tenant compte des programmes nationaux de réduction des risques de catastrophe;
- Aider les centres nationaux de liaison à mettre en œuvre une stratégie de coordination verticale.

**Activité 10. Appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques au niveau national:** contribuer, à la demande des centres nationaux de liaison concernés, à l'élaboration de plans et politiques de gestion des catastrophes du point de vue de l'application des techniques spatiales

Objectifs (Beijing):

- Contribuer, à la demande des centres nationaux de liaison concernés, à l'élaboration de plans et politiques de gestion des catastrophes du point de vue de l'application des techniques spatiales et l'établissement des liens entre l'évaluation des risques et les stratégies de développement économique en vue de la réduction de la pauvreté (activité devant être menée en étroite coordination avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et d'autres participants à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo);
- Rassembler des données sur les plans de gestion des catastrophes au niveau national pertinents qui s'appuient sur des solutions faisant appel aux techniques spatiales;
- Répertoire des exemples de politiques de gestion des catastrophes au niveau national qui prévoient le recours à des solutions faisant appel aux techniques spatiales;
- Élaborer des modèles de plans et politiques de gestion des catastrophes au niveau national qui prennent en considération les techniques spatiales et dont peuvent s'inspirer les pays élaborant des plans similaires; et aider les pays à élaborer leurs plans et politiques, particulièrement s'agissant du recours à des solutions faisant appel aux techniques spatiales et en coordination avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
- Organiser des missions techniques consultatives dans ces pays et contribuer à l'élaboration des plans et politiques de gestion des catastrophes au niveau national;
- Promouvoir le guide relatif à la stratégie de coordination verticale élaboré pour l'activité 8.

**Activité 11. Appui au renforcement des capacités:** il faut impérativement renforcer les capacités et les mécanismes institutionnels à tous les niveaux si l'on veut que les organisations et les individus puissent utiliser efficacement les services spatiaux pour se préparer aux catastrophes, intervenir et entreprendre des activités de relèvement. Ces activités comprendront la compilation d'informations utiles

concernant les possibilités de renforcement des capacités et la facilitation du renforcement des capacités également parmi les praticiens et les utilisateurs finals. L'activité 11 contribuera à la définition d'un projet de programme en collaboration avec les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU et avec d'autres centres d'excellence nationaux et régionaux pour former les utilisateurs finals et renforcer les institutions nationales.

Objectifs (Vienne):

- Élaborer un cadre de renforcement des capacités spécialement conçu pour les activités de gestion des catastrophes qui offrira des possibilités d'apprentissage en ligne devant être mises en œuvre et assurées par un ou plusieurs partenaires du réseau des bureaux d'appui régionaux;
- Constituer une base de données des possibilités de formation à l'application de solutions faisant appel aux techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes;
- Élaborer des programmes d'enseignement en vue de l'application de solutions faisant appel aux techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence;
- Promouvoir l'organisation de programmes de formation de courte et de longue durée dans les centres d'excellence, notamment des formations qui seront utiles aux responsables des interventions humanitaires et d'urgence, entre autres aux utilisateurs à Genève.

#### **D. Bureau de liaison de SPIDER à Genève**

Le bureau de liaison de SPIDER à Genève contribuera à faire connaître et faire prendre en compte les activités du programme par les responsables de la prévention des catastrophes et des opérations humanitaires à Genève.

Objectifs (Genève):

- Tenir des réunions régulières avec les responsables de la réduction des risques, de l'action humanitaire et des interventions d'urgence à Genève pour faire connaître les activités de SPIDER (lié à l'activité 3);
- Faciliter l'accès de ces responsables à des données et produits d'origine spatiale qui appuient leurs travaux et informer le personnel associé au fonctionnement de SPIDER des besoins et attentes spécifiques de ces responsables (lié à l'activité 5);
- Assurer la participation des représentants des diverses agences sises à Genève aux activités mondiales de promotion facilitées par SPIDER (lié à l'activité 4);
- Contribuer à l'élaboration de matériels de sensibilisation spécialement adaptés à ces utilisateurs et promouvoir la diffusion de ces matériels (lié à l'activité 3);

- Contribuer à la compilation des informations à afficher sur le portail de connaissances de SPIDER (par exemple, rapports, études de cas, meilleures pratiques, annonces, etc.) (lié aux activités 1 et 7);
- Identifier les besoins en matière de renforcement des capacités et mener et appuyer des activités de renforcement des capacités (lié à l'activité 11).

## Annexe II

### **Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence: plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009**

Exposé de la mission: Veiller à ce que tous les pays aient accès à la capacité d'utiliser tous les types d'information d'origine spatiale pour appuyer la totalité du cycle de gestion des catastrophes et à ce qu'ils développent cette capacité.

#### **A. Un point d'accès à l'information d'origine spatiale pour l'appui à la gestion des catastrophes**

**Activité 1. Compilation systématique des informations pertinentes:** définir et exécuter une stratégie à l'échelle du programme pour s'assurer que toutes les informations pertinentes sont recensées et compilées en permanence, y compris celles concernant les initiatives en cours et prévues, les études de cas et les meilleures pratiques, les données archivées en vue d'études sur les catastrophes et d'opportunités de renforcement des capacités (activité devant être menée en coordination étroite et de manière intégrée avec l'ensemble des autres activités pertinentes)

Activités pour 2008:

- Collecte d'informations pertinentes par le personnel et les experts du réseau de bureaux d'appui régionaux qui les afficheront sur le site Web du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence et les diffuseront par le biais de bulletins électroniques périodiques et de fils d'information de type RSS (Real Simple Syndication) (activité 2);
- Appliquer la stratégie pour le recensement et la compilation des informations pertinentes;
- Achever la conception du portail de connaissances (activité 2);
- Acquérir des publications, notamment des livres.

Activités pour 2009:

- Collecte d'informations pertinentes par le personnel et les experts du réseau de bureaux d'appui régionaux qui les afficheront sur le site Web de SPIDER

et les diffuseront par le biais de bulletins électroniques périodiques et de fils d'information de type RSS (Real Simple Syndication) (activité 2);

- Réviser et mettre à jour la stratégie pour le recensement et la compilation des informations pertinentes;
- Acquérir des publications, notamment des livres.

**Activité 2. Garantir l'accessibilité des informations pertinentes et leur diffusion à tous les utilisateurs finals intéressés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7:** concevoir et mettre en place un portail de connaissances qui assurera un large accès à toutes les informations pertinentes (activité devant inclure la conception et la mise en œuvre d'un système de gestion de la base de données; la mise à disposition d'une permanence téléphonique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; la rédaction de bulletins électroniques périodiques et la diffusion d'informations par le biais de groupes de discussion.

Activités pour 2008:

- Achever la conception et définir les spécifications du système de gestion des contenus du portail de connaissances et élaborer le plan de mise en service (y compris un plan de maintenance) (phase de conception technique); sur la base du modèle de portail de connaissances présenté en 2007, concevoir une base de données appropriée (phase de conception), développer le prototype du système de gestion des contenus du portail de connaissances et lancer son bêta test; et se pencher sur les questions d'assurance qualité et de contrôle de la qualité pendant toutes les phases du développement et de la mise en place du système;
- Assurer la maintenance de l'infrastructure informatique et de communication;
- Publier des bulletins électroniques périodiques;
- Promouvoir la diffusion des informations par voie électronique, notamment au moyen de fils d'information de type RSS (Real Simple Syndication);
- Conformément au plan adopté (au stade de la conception), mettre à disposition une permanence téléphonique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Activités pour 2009:

- Mettre en service le portail de connaissances: acquérir le matériel et les logiciels nécessaires; élaborer les matériels de formation et la documentation; former le personnel à l'utilisation et à la maintenance du portail; et tester les composants;
- Promouvoir l'utilisation du portail de connaissances par les responsables de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale et les encourager à fournir des contributions à ce portail;
- Assurer la maintenance du système en intégrant de nouveaux fournisseurs de contenus et de données, gérer les utilisateurs et sauvegarder les données;

- Se renseigner sur les autres besoins des utilisateurs; définir les composants à ajouter au portail et fournir de nouveaux modules d'information en fonction des renseignements recueillis;
- Assurer la maintenance de l'infrastructure informatique et de communication;
- Publier des bulletins électroniques périodiques;
- Promouvoir la diffusion des informations par voie électronique, notamment au moyen de fils d'information de type RSS (Real Simple Syndication);
- Mettre à disposition une permanence téléphonique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

**Activité 3. Sensibilisation:** préparer et mener des campagnes de sensibilisation initiales et de suivi, centrées sur certains groupes d'intérêt tels que les associations de protection civile, les agences de financement, les écoliers, les médias, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales; et faire participer les principaux partenaires, en particulier les centres de liaison nationaux et les organismes menant des interventions humanitaires et d'urgence, notamment les utilisateurs à Genève

Activités pour 2008:

- Mettre définitivement au point la stratégie de sensibilisation et mettre en œuvre les activités spécifiques définies dans la stratégie;
- Mener deux campagnes de sensibilisation visant également les utilisateurs à Genève, en produisant des publications, des visuels et des matériels pédagogiques adaptés, en diffusant largement le matériel de campagne et en consignnant l'expérience acquise;
- Mettre à profit les ateliers SPIDER pour discuter des prototypes de matériels de sensibilisation et recueillir les avis des participants sur la façon dont ils doivent être ciblés sur les différents groupes;
- Continuer à fournir des contributions au portail de connaissances (activité 2) en veillant à ce que les informations affichées sur celui-ci prennent en considération et reflètent les besoins spécifiques des activités de sensibilisation.

Activités pour 2009:

- Revoir et actualiser la stratégie de sensibilisation en fonction des besoins et mettre en œuvre les activités spécifiques définies dans la stratégie;
- Mener deux campagnes de sensibilisation, en produisant des publications, des visuels et des matériels de formation adaptés, en diffusant largement le matériel de campagne et en consignnant l'expérience acquise;
- Mettre à profit les ateliers SPIDER pour examiner les prototypes de matériels de sensibilisation et recueillir les avis des participants sur la façon dont ils doivent être ciblés sur les différents groupes;
- Continuer à fournir des contributions au portail de connaissances (activité 2) en veillant à ce que les informations affichées sur celui-ci

prennent en considération et reflètent les besoins spécifiques des activités de sensibilisation.

**Activité 4. Activités de promotion:** organiser des activités de promotion; faire en sorte que des experts interviennent lors de conférences et de réunions organisées à cette fin; encourager la tenue de séminaires et d'ateliers régionaux et internationaux

Activités pour 2008:

- Mener les activités définies pour 2008 dans le cadre et le plan de mise en œuvre des activités de promotion, qui comprennent celles indiquées ci-après:
- Faire en sorte que des experts interviennent dans au moins cinq conférences et réunions visant à promouvoir les activités de SPIDER;
- Appuyer la tenue d'au moins trois séminaires et ateliers régionaux et internationaux en aidant les participants venant de pays en développement à faire face à leurs frais de voyage;
- Organiser au moins trois ateliers, programmes de formation, réunions d'experts ou séminaires, sur lesquels au moins un devrait être un atelier régional rassemblant des centres de liaison nationaux et au moins deux des ateliers internationaux qui favorisent la coordination des initiatives et le renforcement du réseau de bureaux d'appui régionaux et qui contribuent à rapprocher les responsables de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale;
- Organiser au moins un atelier, une réunion d'experts ou un colloque à l'intention des utilisateurs à Genève.

Activités pour 2009:

- Mener les activités définies pour 2009 dans le cadre et le plan de mise en œuvre des activités de promotion, qui comprennent les activités ci-après:
- Faire en sorte que des experts interviennent dans au moins cinq conférences et réunions visant à promouvoir les activités de SPIDER;
- Appuyer la tenue d'au moins trois séminaires et ateliers régionaux et internationaux en aidant les participants venant de pays en développement à faire face à leurs frais de voyage;
- Organiser au moins trois ateliers, programmes de formation, réunions d'experts ou séminaires, sur lesquels au moins un devrait être atelier régional rassemblant des centres de liaison nationaux et au moins deux des ateliers internationaux qui favorisent la coordination des initiatives et le renforcement du réseau de bureaux d'appui régionaux et qui contribuent à rapprocher les responsables de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale;
- Organiser au moins un atelier, une réunion d'experts ou un colloque à l'intention des utilisateurs à Genève.

**Activité 5. Profils régionaux et profils de pays:** appuyer l'élaboration et la compilation, au niveau national, d'informations sur les risques par type de catastrophe (profils de pays); appuyer la réalisation d'évaluations régionales et sous-régionales de vulnérabilité en mettant en œuvre de plus en plus des solutions faisant appel aux techniques spatiales et, dans la mesure du possible et dans le cadre de l'activité 9, fournir un soutien aux centres nationaux de liaison pour la réalisation des études de vulnérabilité au niveau national (activité devant être menée en coordination étroite avec les activités menées par la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et par les bureaux de pays du PNUD)

Activités pour 2008:

- Mettre définitivement au point la stratégie pour la réalisation des profils de pays et des études régionales et sous-régionales de vulnérabilité;
- Une fois que la stratégie aura été finalisée, atteindre l'objectif fixé pour 2008 de collaborer avec 10 centres de liaison nationaux pour compiler des informations sur les risques par type de catastrophe en vue de l'établissement de profils de pays, en s'attachant à intégrer et utiliser des techniques spatiales;
- Encourager la réalisation d'études régionales et sous-régionales de vulnérabilité faisant appel à des solutions spatiales;
- Gérer et tenir à jour la base de données qui devrait contenir des informations sur les contacts pour les centres nationaux de liaison, le réseau de praticiens et le réseau des bureaux d'appui régionaux.

Activités pour 2009:

- Atteindre l'objectif fixé pour 2009 de collaborer avec 20 centres de liaison nationaux pour compiler des informations sur les risques par type de catastrophe en vue de l'établissement de profils de pays, en s'attachant à intégrer et utiliser des techniques spatiales;
- Encourager la réalisation d'études régionales et sous-régionales de vulnérabilité faisant appel à des solutions spatiales;
- Gérer et tenir à jour la base de données qui devrait contenir les informations sur les contacts pour les centres de liaison nationaux, le réseau de praticiens et le réseau des bureaux d'appui régionaux.

## **B. Un trait d'union entre les responsables de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale**

**Activité 6. Création de communautés de praticiens:** appuyer les communautés de praticiens existantes et contribuer à la création de nouvelles communautés, en rapprochant ainsi la communauté spatiale et les responsables de la gestion des catastrophes (activité devant mettre à profit les travaux actuellement menés par le secrétariat du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) dans le cadre de l'exécution du plan de travail décennal du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS))



Activités pour 2008:

- Mettre au point un document de réflexion définissant une stratégie pour le programme qui encouragera le regroupement et la création de communautés de praticiens et précisera aussi le soutien devant leur être apporté; et y inclure à l'intention des organisations nationales compétentes des conseils concernant le soutien à apporter aux communautés de praticiens;
- Tenir à jour l'inventaire des communautés de praticiens existantes et prévues;
- Fournir un soutien aux communautés de praticiens existantes comme indiqué dans le document de réflexion.

Activités pour 2009:

- Actualiser dans la mesure requise le document de réflexion qui définit la stratégie du programme, laquelle appuiera, à son tour, le regroupement et la création de communautés de praticiens;
- Tenir à jour l'inventaire de communautés de praticiens existantes et prévues;
- Fournir un soutien aux communautés de praticiens existantes comme il est indiqué dans le document de réflexion actualisé.

**Activité 7. Gestion et transfert des connaissances:** élaborer un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances et mettre en œuvre des activités spécifiques qui contribueront au transfert des connaissances (études de cas, meilleures pratiques, définition des besoins des utilisateurs), en associant les participants au réseau établi de praticiens à la compilation de cette base de données.

Activités pour 2008:

- Arrêter un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances;
- Établir une publication contenant des études de cas et de bonnes pratiques en vue de la diffuser dans les pays en développement;
- Codiriger la tâche CB-07-02 du GEOSS sur le partage des connaissances pour une amélioration de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence.

Activités pour 2009:

- Arrêter un cadre pour la gestion et le transfert des connaissances;
- Distribuer et diffuser l'ouvrage publié contenant des études de cas et de bonnes pratiques;
- Codiriger la tâche CB-07-02 du GEOSS sur le partage des connaissances pour une amélioration de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence.

**Activité 8. Plate-forme favorisant les alliances:** veiller à l'harmonisation des diverses initiatives qui contribuent à aider les pays en développement à avoir accès aux techniques spatiales et à les utiliser aux fins de la gestion des catastrophes et de

la réduction des risques, autrement dit à la coordination horizontale; élaborer des instructions générales pour aider les centres de liaison nationaux à mettre en œuvre une stratégie de coordination verticale et faire en sorte que SPIDER participe aux forums appropriés et que ses activités soient coordonnées avec les programmes compétents, notamment le Groupe d'observation de la Terre, la Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des risques, le Groupe consultatif en matière de planification des politiques et d'alerte précoce, la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et le cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes<sup>4</sup>, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également connue sous le nom de Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") et d'autres activités pertinentes

Activités pour 2008:

- Préparer et diffuser un guide destiné aux centres de liaison nationaux et devant les aider à améliorer la coordination verticale;
- Veiller à ce que SPIDER participe aux forums appropriés et que ses activités soient coordonnées avec les programmes pertinents;
- Définir et mettre en œuvre un cadre de coordination horizontale; identifier les organisations internationales et régionales compétentes pouvant collaborer pour assurer la coordination des activités; et inviter ces organisations à participer à l'atelier international SPIDER;
- Définir et mettre en place un cadre de coordination avec l'ensemble des initiatives du système des Nations Unies; et profiter de l'occasion offerte par la réunion annuelle de coordination de la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" qui rassemble des entités appartenant à tout le système des Nations Unies pour promouvoir ce cadre;
- Élaborer un projet de cadre de coordination avec l'Union européenne et d'autres instances internationales compétentes; encourager la tenue d'une réunion à laquelle les représentants des organismes des Nations Unies, des instances de l'Union européenne et d'autres entités internationales compétentes pourraient examiner ce projet;
- Codiriger la tâche DI-06-09 du GEOSS sur l'utilisation des satellites pour la gestion des risques.

Activités pour 2009:

- Réviser, si besoin est, puis diffuser un guide destiné aux centres nationaux de liaison et destiné à les aider à améliorer la coordination verticale;
- Veiller à ce que SPIDER participe aux forums appropriés et que ses activités soient coordonnées avec les programmes pertinents;

---

<sup>4</sup> A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I<sup>er</sup>, résolution 2.

- Réviser, si besoin est, puis mettre en place un cadre de coordination horizontale; et inviter les entités internationales et régionales compétentes à participer à l'atelier international SPIDER;
- Réviser, si besoin est, et mettre en place un cadre de coordination avec l'ensemble des entités du système des Nations Unies; et profiter de l'occasion offerte par la réunion annuelle de coordination de la Charte internationale "espace et catastrophes majeures" pour promouvoir ce cadre de coordination;
- Encourager la tenue d'une réunion de représentants d'organismes des Nations Unies, d'entités de l'Union européenne et d'autres entités internationales concernées pour assurer la coordination continue des activités;
- Codiriger la tâche DI-06-09 du GEOSS sur l'utilisation des satellites pour la gestion des risques.

### C. Facilitateur du renforcement des capacités et du renforcement institutionnel

**Activité 9. Appui aux activités nationales:** appui à la mise en œuvre des activités et des projets de réduction des risques et d'intervention d'urgence définis en concertation avec les centres nationaux de liaison désignés (activité devant être menée en coordination étroite avec les activités de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et par les bureaux de pays du PNUD)

Activités pour 2008:

- Relancer les États Membres pour s'assurer qu'ils désignent des centres de liaison nationaux et mettre à jour la liste de ces centres (incorporer les informations relatives à leurs contacts dans la base de données);
- Contribuer à l'élaboration de plans d'action nationaux avec les centres de liaison nationaux, en tenant compte des programmes nationaux de réduction des risques devant être réalisés dans cinq pays en 2008; aider les centres de liaison nationaux à repérer des partenaires susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des activités ou actions spécifiques définies dans les plans d'action nationaux;
- Aider les centres de liaison nationaux à mettre en œuvre une stratégie de coordination verticale.

Activités pour 2009:

- Relancer les États Membres pour s'assurer qu'ils désignent des centres de liaison nationaux et mettre à jour la liste de ces centres (incorporer les informations sur leurs contacts dans la base de données);
- Contribuer à l'élaboration de plans d'action nationaux avec les centres de liaison nationaux, en tenant compte des programmes nationaux de réduction des risques devant être réalisés dans 10 pays en 2009; aider les centres de liaison nationaux à repérer des partenaires susceptibles de contribuer à la

mise en œuvre des activités ou actions spécifiques définies dans les plans d'action nationaux;

- Aider les centres de liaison nationaux à mettre en œuvre une stratégie de coordination verticale.

**Activité 10. Appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques nationales dans ce domaine:** contribuer, à la demande des centres de liaison nationaux, à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques en la matière du point de vue de l'application des techniques spatiales

Activités pour 2008:

- Faire l'inventaire des plans nationaux de gestion des catastrophes pertinents qui prévoient le recours à des solutions faisant appel aux techniques spatiales;
- Répertoire des exemples de politiques nationales de gestion des catastrophes intégrant des solutions spatiales;
- Formuler des lignes directrices soulignant comment les solutions faisant appel aux techniques spatiales contribuent à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques dans ce domaine dans les pays se dotant de tels cadres;
- Aider cinq pays à élaborer des plans et politiques de ce genre en s'inspirant des lignes directrices formulées;
- Organiser une mission consultative technique dans chacun de ces pays et contribuer à l'élaboration de plans et de politiques de gestion des catastrophes.

Activités pour 2009:

- Faire l'inventaire des plans nationaux de gestion des catastrophes qui prévoient le recours à des solutions faisant appel aux techniques spatiales;
- Répertoire des exemples de politiques nationales de gestion des catastrophes intégrant des solutions spatiales;
- Réviser, si besoin est, les lignes directrices qui soulignent comment les solutions faisant appel aux techniques spatiales contribuent aux plans et politiques nationaux de gestion des catastrophes dans les pays se dotant de tels cadres;
- Aider 10 pays à élaborer des plans et politiques de ce genre en s'inspirant des lignes directrices;
- Organiser une mission consultative technique dans chacun de ces pays et contribuer à l'élaboration de plans et de politiques de gestion des catastrophes.

**Activité 11. Appui au renforcement des capacités:** Il faut impérativement renforcer les capacités et les mécanismes institutionnels à tous les niveaux si l'on veut que les organisations et les individus puissent utiliser efficacement les services spatiaux pour se préparer aux catastrophes, intervenir et entreprendre des activités

de relèvement. Ces activités comprendront la compilation d'informations utiles concernant les possibilités de renforcement des capacités et la facilitation du renforcement des capacités également parmi les praticiens et les utilisateurs finals. L'activité 11 contribuera à l'élaboration d'un projet de programme en collaboration avec les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU et avec d'autres centres d'excellence nationaux et régionaux pour former les utilisateurs finals et renforcer les institutions nationales

Activités pour 2008:

- Mettre au point un cadre de renforcement des capacités adapté à la gestion des catastrophes qui mettra à profit les possibilités existantes en la matière et celles offertes par le réseau des bureaux d'appui régionaux;
- Constituer une base de données sur les possibilités de formation à l'application des solutions faisant appel aux techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes qui sera accessible via le portail de connaissances;
- Coordonner avec des partenaires désignés l'élaboration de programmes d'enseignement en vue de l'application de solutions faisant appel aux techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence;
- Arrêter une proposition en vue d'offrir des possibilités d'apprentissage en ligne tout en tenant compte de celles déjà proposées au sein du système des Nations Unies et dans d'autres contextes; et faire figurer cette proposition dans un plan de mise en place de modalités d'apprentissage en ligne.

Activités pour 2009:

- Réviser, si besoin est, le cadre de renforcement des capacités adapté aux activités de gestion des catastrophes; et mener des activités spécifiques, notamment promouvoir l'organisation de programmes de formation de courte et longue durée dans les centres d'excellence, y compris des formations qui seront utiles aux responsables des interventions humanitaires et d'urgence, entre autres les utilisateurs à Genève;
- Tenir à jour une base de données recensant les possibilités de formation à l'application des solutions faisant appel aux techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes, qui sera accessible via le portail de connaissances;
- Promouvoir et diffuser auprès de partenaires désignés les programmes d'enseignement en vue de l'application des solutions spatiales aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence;
- Mettre à disposition des possibilités d'apprentissage en ligne tout en tenant compte de celles déjà proposées au sein du système des Nations Unies et dans d'autres contextes, selon les modalités du plan de mise en œuvre devant être proposé en 2008.

## **D. Bureau de liaison de SPIDER à Genève**

Le bureau de liaison de SPIDER à Genève contribuera à faire connaître et faire prendre en compte les activités du programme par les responsables de la prévention des catastrophes et des opérations humanitaires à Genève.

Activités pour 2008:

- Organiser un atelier SPIDER à Genève;
- Organiser un atelier conjoint ONU/GEO sur les thèmes intéressant le GEOSS et sur le rôle de SPIDER à Genève;
- Coordonner avec les bureaux de Beijing, Bonn et Vienne le développement des activités de sensibilisation des entités basées à Genève et le soutien à ces activités;
- Fournir constamment des contributions et un soutien au portail de connaissances de SPIDER.

Activités pour 2009:

- Organiser un atelier SPIDER à Genève;
  - Entreprendre une série d'études de cas sur les bonnes pratiques dans le domaine de la gestion des catastrophes et de la réduction de la vulnérabilité grâce aux applications spatiales en collaboration avec, notamment, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et d'autres organisations compétentes;
  - Organiser à Genève un colloque sur les meilleures pratiques en matière d'applications spatiales aux fins de la gestion des catastrophes et de la réduction de la vulnérabilité pour présenter et examiner des études de cas;
  - Afficher sur le portail de connaissances les données recueillies pendant les activités précitées.
-